

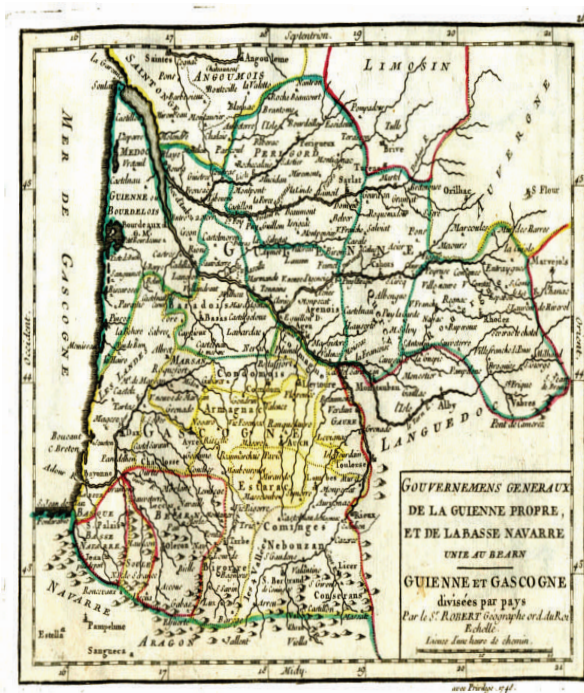


Généalogie Gasconne Gersoise

Armagnac-Condomois-Lomagne-Fezensac-Astarac
Gaure-Comminges-Pardiac

Revue
Trimestrielle

n°89
Décembre
2014



<http://genealogie32.net>

ISSN 1293-2353

GGG N° 89- Décembre 2014

Comité de Rédaction

Elise Gazeau

Jean Claude Brettes

Blandine Franzin

Jean Jacques Dutaut Boué

Christian Sussmilch

Yves Talfer

Guy Pechberty

Sommaire

<i>Le mot du Président</i>	<i>P. 4</i>
<i>Revue des revues</i>	<i>P. 5</i>
<i>Notaires de Lecture :LABAT et LAPEZE</i>	<i>P. 6</i>
<i>Jean Henri LACASSAGNE</i>	<i>P.14</i>
<i>Gascons à Cette (Sète)</i>	<i>P. 28</i>
<i>Publications du GGG</i>	<i>P. 33</i>
<i>Entraide</i>	<i>P. 38</i>
<i>Quoi de neuf ?</i>	<i>P 48</i>
<i>Les Branchés</i>	<i>P. 51</i>
<i>Ce que vous devez savoir</i>	<i>P. 53</i>



A VANT PROPOS

En cette fin d'année 2014 et après l'ouverture de notre nouvelle année généalogique 2014/2015, de nouvelles réalisations sont maintenant disponibles pour nos adhérents.

En premier lieu la numérisation et la mise en ligne des *Notes Historiques sur l'Histoire de la Gascogne* de La Plagne Barris qui sur plus de 9 000 pages touchent les aspects les plus divers de l'histoire et de la généalogie Gasconne. Ce travail considérable, jamais publié, est une des ressources exceptionnelles que met votre association à votre disposition.

En second lieu, les travaux de dépouillements qui continuent de se poursuivre. Vous pouvez d'ores et déjà souscrire au CD 2014 qui contiendra l'ensemble des dépouillements à jour au 31.12.2014 et sera disponible début avril 2015.

En troisième lieu, la campagne de numérisation initiée lors de nos Assemblée Générale commence à porter ses fruits. Certains de nos adhérents photographient les registres d'Etat-civil contemporains qui portent déjà pour certaines communes l'accessibilité jusqu'aux années 1935 pour l'ensemble des actes et les années 2000 pour les décès. Rien ne vous empêche de rejoindre les rangs des photographes et de contribuer ainsi à l'enrichissement de nos bases. Rappelons qu'une participation effective vaut une gratuité à l'accès à Visage pour une année.

C'est donc en mettant à la disposition de ses adhérents des informations non-disponibles par ailleurs que la Généalogie Gasconne Gersoise se singularise et facilite les travaux de recherches de ses adhérents.

Que tous les contributeurs soient ici remerciés pour leur travail dont notre souci est bien sûr, comme nous l'avons annoncé lors de notre Assemblée Générale, d'en assurer la pérennité.

En cette fin d'année et début d'année prometteuse pour notre association, permettez-moi au nom de votre Conseil d'Administration et en mon nom personnel de vous présenter tous nos meilleurs vœux pour les fêtes et la nouvelle année 2015 à venir.

Christian Sussmilch

La REVUE des REVUES

C.G.Périgord

N° 110

Société Généalogique Canadienne

N° 281

Moi Génè (Cahors)

N° 91



Portique dans le Néracais cliche Chouteau

NOTAIRES DE LECTOURE JEAN LAPÈZE ET JEAN LABAT 1598 À 1713

Par † Elie DUCASSE

L'inventaire sommaire des liasses des Cèdes volantes des notaires de Lectoure des études de Jean Lapèze, Jean Labat, qui lui a succédé en 1652 et Bernard Labat qui succéda à son père en 1668) couvre la période 1598 à 1713.

Ce travail réalisé par Elie DUCASSE est riche d'enseignement pour le généalogiste et l'historien sur la vie sociale et économique de cette période.

Dans le N°74 nous avons commencé la publication de ce travail.

Janvier 1684

Guillaume Pinson, Sr de Bastaronis, Consul du Castèra Lectourois, contre Bernard de Courrent, Dr en médecine, scindic des terreste-nants du Castéra qui conteste le montant des tailhes.(plusieurs actes)

Id Pactes d'entre Domenge Servan, du lieu de Laserrre en Couse-rans et Dominique Laforgue.

20 02 1684

Règlement de famille entre Jean Guilhon, procureur, époux de Dlle Marie Duberry, et Bernard de Mauquié Dr et Adv, débiteur de l'hé-rédité de feu Dlle Catherine Laserre, mère de lad Dlle Duberry, de la somme de 2000 H.

08 02 1684

Inventaire des biens de feu Barthelemy Curson, bordier de Lartigue, pour leur conservation à ses filles âgées de 18 mois, filles de feu Guilheume Gauran.

14 04 1684

Pactes d'entre Jean Richier et Françoise Dubarry, du Caulet.

05 05 1684

Difficultés pour le partage familial entre Guillaume de Chastanet, Sr de la Coupette, Dlle Henriette de Chastanet, Mr Me Joseph de Chastanet, pbre et Chanoine, et Jean de Chastanet, frères et soeurs.

07 05 1684

Louaige par Arnaud Ducassé, sellier, d'une boutique, sise sur la Grande Rue, quartier de Fontélie, dépendante de la maison louée à Dominique Lafaurie, Me pasticier par Guillaume de Clamens Sr de la Pujade, hant au Burgauld, diocèse de Thle.

11 05 1684

Fezande de Lartigue, de 2 paires, pour Jean, Bertrand et Joseph Goudin, bordiers de Laforgue, par Salomon de Marcous, pour 2 ans et 7 paires de toute sorte de volailhe, + 24 doutzaines d'oeufs.

23 05 1684

Reconnaissance dotale de Jean Labat, à Bernard Curson, pour les pactes de sa filhe Thoinette.

30 05 1684

Droits de péage sur les poissons achetés au port de la Caysse sur la Garonne.

17 06 1684

Payement par Guillaume de Chastanet, des gages de son homme de chambre, Jean Descomps dict Larroche, par cession d'une créance de 228 H sur Joseph de Ducassé Sr de Foissin de Debat.

26 06 1684

Fezande de Gauran, de 3 paires, pour Jean, Guailhard, et Jean dict Joanotet Bouet, bordiers de Caubet en Larrocque, par Mr Gabriel Maliac, pour 1 an et 8 paires de volailhe de chasque sorte et 18 doutzaines d'oeufs.

04 06 1684

Commande par Bernard Solaville, bourgeois, à Ard et Pierre Mazères, père et fils, thuiliers à Sérilhac en Lamothe Goas de 12000 bonnes briques de 1 pam 1/2 de long, 1 pam de large et 1 gros pouce d'espesseur. Ils les promettent pour N.D d'aoust prochain. Payé 15

06 06 1684

Bertrande Ducassé, vefve de Ard Tapie, hant Talaysac desnonce une hypothèque de 120 H qu'elle détient sur Blaize de Barrot, Sr du Parc, à l'occasion des pactes de mariage d'entre Philip Couaix, praticien, fils d'Anthoine, notaire et Dlle Marie de Barrot.

17 07 1684

Afferme de Brimont, de 3 paires, par Bernard Dubarry, déjà bordier, à Mr G. de Chastanet, pour 6 ans et 300 H par an en 2 termes. Contract de gazailhe en suivant.

06 1684

Par le même, contract avec Jean Mortera et Jean Ouvrier, Mes charpentiers d'abaisser la toiture et tous les planchers de la maison de Mr le Chanoine, pour tout mettre au niveau dela sienne au Cartier de Guilhem Bertrand, sur la Grande Rue, pour 150 H et finition prévue pour dans 6 mois.

27 06 1684

Afferme par le même, de la Salle de la Coupette, Aynè, Touton et Toulicat à Jean Henry, Me fossoyeur, pour 6 ans, 800 H , 6 sacs d'avoyne, 1 barrique de vin vierge, 6 paires de chapons, 1 pourceau gras du poids de 2 quintaux et 2 doutzaines de serviettes fines.

10 06 1684

Afferme par le même à Jacques Gauran, traficqueur de Plieux des deux metteries de Grande Borde et Baraignes, de 7 paires, d'une bordette dicte à Randè, en Miradoux, plus un moulin sur l'Auroue moulant à deux mulles, apellé le moulin de Nicolau, pour 6 années et 1000 H par an. + gazailhe du bestailh.

22 06 1684

Afferme par Pierre Latrobe, musnier, du moulin à vent du Castéra, de la metterie de Pimoulè, appartenant à Anthoine Castéra, marchand de Lectoure, pour 3 ans et 50 H par an.

16 06 1684

Bernard Duprat, de Navère donne en gazailhe à G. Capmartin bordier de Haulon au Castéra, une vache de 5 ans, cailhole, pleine, au capital de 36 H et 2 cartals de bled de grenière pour un an.

07 07 1684

Afferme de la Bourdette au Castéra par G. De Chastenet à Jean Banel son bordier, pour 6 ans et 180 H par an , avec gazailhe.

26 07 1684

François Taurignac, fermier du moulin de St Giny doit à Mre Jean de la Valette Cornusson, Prieur de St Giny, la somme de 816 H pour les arrérages de la rente de 500 H qu'il fait annuellement.

02 07 1684

Fezande de la metterie d'Alliet (Liet) en Lagarde pour Sanxon Ladoux, par Gabriel Dupred, Sr d'Arton, pour 3 ans.

13 07 1684*

Vente par G. de Chastenet à Me François de Coman, Curé du Castéra, d'une maison à Lectoure, pour 2500 H .

07 1684

Fezande de Toulicat, de 2 paires pour Guilhem Deupoy, traficqueur des Galis, par Jean Henry, fermier. Rente de 8 paires de chaque sorte de volailhe.

Le 1er Octobre, G.de Chastenet récuse Deupoy comme Fezandier. En compensation, Jean Henry lui offre 4 escus blancs (12 H).

08 1684

Jacques Gauran, fermier de Mr de Chastenet, donne en fezande la Gran Borde, de 4 paires, à Anthoine, autre Anthoine et Charles Cellie, pour 6 ans, 13 paires de toute sorte de volailhe et engraisser un pourceau fourni par Gauran.

id Fezande de Carrère sur Lesquère, de 2 paires, pour Michel Navarre, par Jean Dauriol, adv, pour 2 ans, 8 paires de chaque sorte de volailhe et 16 doutzaines d'oeufs.

Id Crêle en Lomagne.

31 08 1684

Contract de réparation des couvertures des metteries du Sérido et de Gayon, par Joseph et Vital Delom, Mes charpentiers, pour noble Caprasy Delas, escuyer Sr de Lamothe, hant Agen, représenté par son fils, Joseph Delas Sr de Larrocque, pour le prix et la somme de 80 H.

Contract pour les mêmes, avec Bertrand Cruchon, Me masson, pour refaire les massoneries du Sérido et de Gayon, pour le prix de 95 H.

02 09 1684

Noble J.F de Léaumont, Sgr de Guariès, hant la Salle de Tulle, devait 1000 H à Dame Margueritte de Garros, Dame de Maignas, vefve de Mr Joseph de St Gery. Il devait aussi 1000 H à Mr Jean de Goulard, Sgr de l'Isle, pour reste du léguat à lui faict par feu Jean Delas Sr de la Hilhère. Bernard Latour, musnier de la Hilhère, appartenant au Sr de Guariès.

09 1684

Parentés et alliances de la famille de Chastanet au Parlement de Thle

05 12 1684

Tabernacle du Carmel, par Jean Moulinier, Me sculteur et Jean Goupy, Me menuizier.

27 12 1684

Afferme de la Salle de St Genès, en St Martin de Goueyne, de 4 paires, pour Jean Fénix, marchand, par Jean Damblard, Sr de St Genès, pour 6 ans et 650 H par an en 3 termes .Pnt Gédéon de Rison Sr de la Rivière, créancier de Jean Damblard.

10 12 1684

Fezande de Catiran, une paire de vaches, par Jean Ferrier, dict Tusque, à Jean Gaixadoat, bourgeois et marchand, pour 1 an, 3 paires de chaque espèce de volailhes et 100 oeufs de poule de jour en jour.

17 12 1684

Gazailhe d'une forge par François Boutan, Me mareschal de Tarin à Dominique Rouilhan, Me arquebuzier, pour 2 ans et 2 sacs de bled par an, une paire de Chappons et un sac de charbon.

07 09 1684

Clôture de comptes pour Jean Rabè, Me masson, Jean Pinon Me charpentier de la ville de Verdun, Daniel Delom Me charpentier et François Bounet Me masson de Marsolan, pour les traveaux faicts au Palais de la Sénéchaussée de Lectoure. Montant: 641 H 16 sols 8 deniers.

17 12 1684

Fezande de Téquè, d'une paire de vaches, pour Anthoine Cazenave de Marsolan, par Louis Ricau, procureur, pour 2 ans et 3 paires de volailhe et 3 doutzaines d'oeufs de jour en jour.

05 09 1684

Fezande de Toulicat, de 2 paires, pour Marie Lourmant, vefve de Pierre Banabéra et Jean Banabéra, mère et fils par Jean Henry, fermier, pour 1 an et 8 paires de chaque espèce de volailhe et 12 doutzaines d'oeufs, qu'ils peuvent payer 18 H pour Pasques.

6 10 1684

Testament de Charles Darquier, Sr du Perrouet.

Id Inventaire des biens délaissés par Jeanne Pauzadè

01 Janvier 1685

Relation de la vizite d'une maison achetée par Jean Mortera, charpentier à G de Chastanet, par Jean St Avit Me charpentier et Anthoine Pérès, Me masson.

16 01 1685

Bernard Duprat de Navère et François Ducassé, Capitaine.

16 01 1685

Testament de Salomon Meilhan, tailleur d'habits; R.P.R.

10 01 1685

Cession de la somme de 3110 H par Mr Gaston JB de Monlezun Sgr de St Lary, à Mr G de Chastanet, à prendre sur JL Sentex, son fermier de St Lary.

Led Seigneur de St Lary doit cette somme à Dame Claire de Monlezun de Houeilhès, épouse dud Sr de la Coupette, pour raison de la constitution dotale de feu Anne de Monlezun sa mère.

18 03 1685

Apprentissage de chirurgien par Piere Fénix chez Pierre Sentou. pour 2 ans et 6 mois et 33 H en 3 louis d'or + 27 H dans 1 an = 60 H .

03 1685

Ard Carsin, musnier du moulin de Bazin.

08 03 1685

Différend entre Jean Margoet, Me architecte, Jean Rabè, Me masson et François Bounet, Me masson de Marsolan qui auroit obtenu de retirer des mains des Consuls de Lectoure, la somme de 400 h pour parachever les travaux des Ponts de Pilles et de St Giny, qu'ils ont entrepris.

03 1685

Quittance et procuration d'une Dlle Marie Anne de Ducassé femme du Sr Dizar, hant Thle

14 08 1685

Fezande de la Couture, de 3 paires, pour Jean et Bernard Taste, bordiers d'Espardiagués, par Nicolas Duret, bourgeois et marchand, en qualité de fermier. Pour 3 ans et 8 paires de chaque espèce de volaille et 1 douzaine d'oeufs.

Id Dette de Bertrand Gailhac, marchand envers Mr Oddet de Tartanac, Chanoine, Chapelain de la Chapelle de Jauletty.

Id Sequestre sur les biens de feux François Ducassé et Françoise Fouraignan.

03 05 1685

Afferme d'un pred sur le Gers vis à vis des hayes de Campséguè, contenant 1 conquade 1/2 par Salomon de Marcous, à Bertrand Ducassé, tysseur de lin, Jean Dubarry et Guilhem Ducassé , brassiers du hameau de Navère, pour 6 ans et la somme de ?(c'est pourri)



à suivre

Fontaine, à Lectoure, d'après un dessin de M. Camoreyt.

International de Rugby, mort pour la France PIERRE JEAN HENRI LACASSAGNE (Viella 1883 – St Mihiel 1918)

par Yves TALTER

"Excellent mitrailleur, d'un courage et d'une adresse remarquables. Le 14 septembre 1918, au cours d'une mission de protection de bombardement particulièrement difficile, a engagé vaillamment la lutte contre 7 monoplaces ennemis et a abattu l'un de ses adversaires. A été peu après atteint très gravement. Une blessure antérieure. Une citation." (Ordre général n° 10812 du 23 octobre 1918).

C'est en ces termes que, pour la seconde fois, le Général PÉTAIN citait à l'ordre de l'Armée le sergent chef Henri LACASSAGNE, tué en combat aérien moins de deux mois avant l'Armistice. Quelques années plus tôt, ce héros de la Grande Guerre avait déjà acquis une certaine célébrité en tant que joueur de rugby. En effet, il avait été sélectionné en 1906 dans la toute jeune équipe de France lors de son premier match international contre la Nouvelle Zélande, les fameux « All Blacks » .

Une famille Gersoise

Pierre Jean Henri, plus communément appelé Henri, est né à VIELLA (canton de RISCLE), le 27 Décembre 1883, deuxième enfant de Pierre LACASSAGNE dit COUSTET et de Marie Louise MAGNÉ dite PETIT MAILLADE.

Il avait pour grands parents paternels Jean Marie LACASSAGNE – COUSTET et Jeanne CURON – BOUTIGUÉ, petits cultivateurs et vigneron. Ses grands parents maternels étaient Jean Denis MAGNÉ dit PETIT MAILLADE, cerclier, et Jeanne Victorine CLARAC dite LAMIGOU. Ces deux familles, paternelle et maternelle, vivaient très modestement comme la plupart des habitants de VIELLA depuis de nombreuses générations.

Jean Marie LACASSAGNE et Jeanne CURON avaient eu 5 enfants :

1. Marie, née en 1845, devenue limonadière à BORDEAUX, y épousera Pierre VERGÉ, gérant d'un café situé Porte Dijeaux ;

2. Jean Paul ou Paulin, né en 1848, héritier de la maison COUS-TET, mort à VIELLA¹ en 1913.

3. Jeanne Joséphine, née en 1850, couturière et restée célibataire, ouvrit à BORDEAUX une petite boutique de modes au 17, place Dauphine, aujourd'hui place Gambetta ;

4. Marie « la jeune », née en 1852, épousera à BORDEAUX en 1879 Ambroise Guillaume TOYRE.

5. Pierre, né en 1854, travaillera comme tonnelier pendant quelques années à BORDEAUX, mais il reviendra à VIELLA en 1881 pour y épouser Marie Louise MAGNÉ. Ce sont les parents de Pierre Jean Henri.

6. Françoise, la petite dernière, décédera à l'âge de 10 ans en 1866.

Cette liste sommaire montre bien que, comme c'était l'usage dans les familles Gasconnes d'autrefois, l'aîné des garçons héritait seul de la propriété familiale, tous les autres enfants s'établissant ailleurs, en l'occurrence à BORDEAUX, la grande métropole régionale.

En cette fin du 19^{ème} siècle, les temps étaient durs² pour les petits paysans Gersois dont beaucoup émigraient en Amérique Latine. Jean Marie LACASSAGNE et Jeanne CURON, malades et trop âgés pour tenter leur chance loin de VIELLA, peinaient avec leur fils Paulin sur leur trop petite exploitation. Ils se retrouvaient peu à peu criblés de dettes qu'ils ne pouvaient rembourser. En 1889, leurs créanciers firent appel aux huissiers. Menacés de saisie après plusieurs commandements de payer restés sans suite, ils furent sauvés du déshonneur grâce un arrangement familial.

¹ VIELLA fait actuellement partie de la zone d'appellation protégée « Madiran », et pratique les vendanges tardives (en Novembre et même Décembre) de cet excellent cru qu'est le « Pacherenc du Vic Bilh ».

² Les ravages du phylloxera n'y étaient pas pour rien.

En effet, leur fille Jeanne Joséphine avait très bien réussi dans son métier de couturière à BORDEAUX. Elle racheta la maison COUSTET et les terres qui en dépendaient pour une somme qui couvrait exactement le montant des dettes de ses parents, ceux-ci s'engageant à rembourser intégralement les différents créanciers. Elle permit ainsi à son frère Paulin de demeurer pendant quelques années encore dans la propriété familiale.

De son côté, Pierre s'était fait embaucher dans une grande maison de BORDEAUX en tant que tonnelier. Ses trois sœurs aînées y étant mariées, il aurait pu les imiter mais il préféra revenir à VIELLA pour épouser Marie Louise MAGNÉ. Le couple reviendra souvent au village natal, dans la maison PETIT MAILLADE, en particulier pour les naissances de leurs deux premiers enfants, Marguerite et Henri, en 1881 et 1882.

Mais Pierre ne pouvait se contenter d'un emploi subalterne. Il était dynamique, entreprenant, et son goût du risque le poussa à s'expatrier en Amérique Centrale. Après un court séjour au PANAMA où beaucoup d'aventuriers tentaient leur chance, mais où sévissait la fièvre jaune, il passe en COLOMBIE puis en ÉQUATEUR et se fixe bientôt à GUAYAQUIL. Il y crée un commerce d'importation et d'épicerie où la bonne bourgeoisie locale peut s'approvisionner en produits du Sud-Ouest, confits, foies gras, vins et liqueurs, originaires de la région de VIELLA et particulièrement de la propriété familiale, bien sûr, mais aussi d'ESPAGNE. Sous le nom « Ville de Bordeaux », cette entreprise connut un grand succès et lui apporta rapidement une très belle aisance, comme en témoigne la procuration qu'il donna en 1897 à son beau-père Denis MAGNÉ, afin d'acquérir une maison à VIELLA, « la plus belle possible », pour y passer ses vieux jours. Mais ce projet ne se réalisera qu'au mois de Mai 1914, avec l'achat de la maison ALEM, nom du médecin et ancien maire de VIELLA.

La jeunesse d'Henri, sa carrière de rugbyman.

Il est né à VIELLA, mais presque toute sa famille, ses parents, ses tantes sont devenus Bordelais. Henri passe donc la plus grande partie de ses premières années à la ville, mais toutes ses vacances sont pour lui l'occasion de retrouver sa maison natale appelée PETIT MAILLADE, celle de ses grands parents maternels.



Au cours de ses études primaires Henri s'était montré excellent élève. Il ne faut donc pas s'étonner de le voir entrer au lycée Montaigne à BORDEAUX et, chose relativement rare à l'époque pour un fils d'ouvrier, il obtiendra son baccalauréat à l'âge de 17 ans en 1901. Les lettres qu'il adressait alors à ses grands-parents sont d'une écriture fine, son style très soigné, et il témoigne de grandes qualités de cœur.

Mais Henri n'était pas à proprement parler ce que l'on appelle un intellectuel. Ce sport que l'on appelait alors « le foot-ball rugby » commençait depuis quelques années à se développer en France. Henri l'avait découvert, s'y était adonné avec passion et, doté de très bonnes aptitudes physiques, il s'était vite révélé excellent joueur au sein du club du lycée.

Revenant régulièrement à VIELLA pour les vacances scolaires, il y retrouvait les jeunes du village, leur communiquait son enthousiasme et créait avec eux une équipe locale pour affronter les adversaires des alentours. Par la suite ces initiatives seront à l'origine de la création d'une véritable association sportive Viellanaise se consacrant exclusivement au ballon ovale.

Après son baccalauréat, Henri commence des études de commerce à BORDEAUX et s'inscrit naturellement au Stade Bordelais Université Club pour continuer à pratiquer son sport favori. Il s'y fait rapidement apprécier et, en tant que demi de mêlée, devient titulaire en équipe première.

Le 23/10/1903, il est engagé volontaire pour 3 ans et incorporé au 144ème R.I., à BORDEAUX, une affectation qui lui permet de garder le contact avec le SBUC. Il participe alors aux rencontres du championnat de France, et gagne en finale contre le Stade Français le 27 Mars 1904, il avait à peine 20 ans. La presse de l'époque le décrit ainsi : *«LACASSAGNE (Stade Bordelais, demi de mêlée) : un jeune. L'élève de ...chou dont il a toutes les qualités physiques, avec plus d'exubérance encore. Une véritable furie, il n'est jamais à court d'expédients. Ses audaces font parfois le salut de son équipe.»* Et, selon les dires de sa sœur aînée, il était capable, avec un ballon dans les bras, d'éviter les placages en sautant par dessus les joueurs adverses. Il y a sans doute un peu d'exagération dans ces derniers propos qui se référaient peut-être à des rencontres amicales entre très jeunes joueurs !

Il continue à jouer en championnat de France et gagne sa deuxième finale le 16 Avril 1905 contre la même équipe du Stade Français.

Au cours de ces premières années de sportif de haut niveau, il noue une solide amitié avec Pascal LAPORTE, son aîné de quelques années et capitaine au sein de l'équipe du SBUC, amitié qui durera jusque dans la tombe comme nous le verrons plus loin.

En 1905-1906, une équipe Néo-Zélandaise effectue une tournée au Royaume Uni pour y rencontrer les meilleures équipes régionales Britanniques. Tournée triomphale pour les visiteurs, au cours de laquelle la réputation des All Blacks a commencé à s'imposer dans le monde du rugby. Invités à faire un crochet par Paris, ils acceptent immédiatement. Une sélection des meilleurs joueurs du championnat de France, presque tous membres du SBUC ou du Stade Français, est rapidement organisée pour leur donner la réplique.

Henri LACASSAGNE fait naturellement partie de cette toute première équipe de France officielle de rugby à XV. La rencontre, jouée le 1 Janvier 1906 sur la pelouse du Parc des Princes devant 3000 spectateurs, se solde par un score de 38-8 en faveur des Néo-Zélandais, mais l'essentiel était de participer !



Le premier XV de France, celui de 1906, contre les All Blacks. De gauche à droite : C. Rutherford (juge de touche), A.H. Muhr, Levée, Cessieux, Sagot, L. Dedet (arbitre), Branlat, Communeau, Duffourcq ; assis : Dedeyn, Pujol, Verges, H. Amand (capitaine), Lacassagne, Jérôme, Crichton.

L'équipe de France de rugby avant de se confronter à celle des All Blacks

La même année, le 22 Mars, l'équipe de France avec Henri LACASSAGNE rencontre pour la première fois de son histoire celle d'Angleterre. Les Anglais gagnent par 35 à 8, résultat considéré comme honorable par les inventeurs du rugby qui acceptent de renouveler ce type compétition, et cela se concrétisera en 1910 par l'organisation du tournoi des 5 nations. Après ces premières rencontres internationales, le championnat de France se poursuivait, et là encore le SBUC se trouve en finale, contre le ... Stade Français ! Les Bordelais gagnent par 9 à 0, grâce à 3 essais dont un marqué par Henri LACASSAGNE. En 1907, même cas de figure : le SBUC gagne en finale par 14 à 3 contre... le Stade Français, mais cette fois c'est l'ami Pascal LAPORTE qui marque. En 1908, les équipes finalistes sont toujours les mêmes, mais cette fois ce sont les Parisiens qui l'emportent enfin par 16 à 3.

Parmi les joueurs de cette dernière finale on trouve encore Henri LACASSAGNE, mais Pascal LAPORTE venait de créer à NANTES un comptoir d'importation charbonnière, il n'y figure pas. Cet amoureux du rugby émigré en Bretagne ne pouvait rester inactif sur le plan sportif : il participe à la fusion de deux petits clubs locaux et à la création du Stade Nantais Université Club (SNUC)³ dont quelques années plus tard il deviendra Président.



S

Henri est marqué d'une croix, Pascal est à sa droite.

En tant que capitaine il s'efforce de recruter des anciens camarades du SBUC. Henri LACASSAGNE vient le rejoindre et achète une participation dans un commerce d'articles de sport, la maison COUTES et Cie. Cette situation lucrative l'attachera à NANTES jusqu'à la guerre de 1914-1918. Durant cette période Nantaise, les carrières sportives d'Henri et de son ami Pascal marquent une pause car le SNUC n'en est qu'à ses débuts. Ils ne jouent plus parmi l'élite du rugby Français et se consacrent essentiellement à la formation.

³ Le terrain du SNUC, devenu le Stade Nantais, porte le nom « Stade Henri LAPORTE »

Ces années sont également pour Henri l'occasion de faire la connaissance de Louise Lucie FERRIERE, celle qui deviendra sa femme. Mais il se heurte à l'opposition paternelle. Pour quelle raison précise ? Peut-être parce que Pierre LACASSAGNE voulait que son fils prenne sa succession à GUAYAQUIL et y prenne une épouse qu'il lui aurait choisie ? Les correspondances échangées entre eux ne le précisent pas. En tout cas, revenu définitivement en FRANCE, Pierre s'installe pour sa retraite dans la belle maison bourgeoise qu'il vient d'acquérir à VIELLA.

La Grande Guerre...

Août 1914, la mobilisation. Le réserviste Henri LACASSAGNE est à NANTES, mais son bureau de recrutement est dans le GERS. Le 10, conformément aux instructions de son livret militaire, il est incorporé au Régiment d'Infanterie de MIRANDE, il sera promu caporal fourrier le 30 Août, sergent fourrier le 27 Avril 1915, et enfin sergent-major le 10 Août 1915.

En Mai 1915, au bois d'AVOCOURT (MEUSE), il reçoit sa première blessure. Henri est évacué et soigné dans un hôpital à VICHY où la fièvre le tient au lit. Mais sa robuste constitution lui permet de reprendre le dessus. Le 5 Juin, de sa belle écriture, il informe ses parents de son état de santé et précise que, le sachant turbulent, le médecin major l'a condamné à rester au lit. Il les informe aussi de son menu au petit déjeuner : œuf à la coque sans pain, plus un demi verre de champagne qu'il boit à ses frais, car « l'Administration ne va pas jusque là ! ». C'est pourquoi il demande à son père de lui envoyer deux ou trois bouteilles. Il termine sa lettre en disant que le médecin major est très gentil, qu'il pense le garder encore trois semaines s'il ne fait pas d'imprudences, après quoi il pourra être chargé de quelques menus travaux.

La convalescence dure quelques mois. Se sentant rétabli, il réclame à son jeune frère Maurice, né en 1901, de lui envoyer ses « godasses de foot » (de « foot ball rugby »). Il se remet à jouer et participe à au moins un match du Stade Toulousain à l'Automne 1915.

Le 28 Décembre 1915, à BORDEAUX, il épouse Louise FERRIERE malgré l'opposition de son père. Les lettres échangées à cette occasion sont plutôt aigres, mais Henri ne coupe pas les ponts.

1916, VERDUN... Henri ne semble pas avoir participé aux horreurs de cette bataille car, atteint d'une pleurésie, il est de nouveau hospitalisé à VICHY. Le 2 Juin, de NANTES, l'épouse de son vieil ami Pascal LAPORTE écrit à sa maman, Marie Louise MAGNÉ – LACASSAGNE : « *Chère Madame, veuillez m'excuser de la liberté que je prends de vous écrire sans vous connaître. Revenant de VICHY où j'ai passé une huitaine de jours auprès de votre cher fils, en compagnie de Madame LACASSAGNE (Louise FERRIERE), je me fais un devoir de vous donner de ses nouvelles. Je l'ai trouvé assez fatigué, non pas de sa blessure, mais de sa pleurésie. Il a beaucoup maigri et ne peut encore beaucoup s'alimenter. Vous n'avez pas été, Chère Madame, sans entendre parler de M. et Mme LAPORTE, amis sincères d'Henri. Mon mari porte beaucoup d'intérêt à votre fils, et c'est pour cela que je me permets de vous donner de ses nouvelles. Inutile de vous dire combien il était heureux en notre compagnie, surtout celle de sa femme.* » Elle termine sa lettre en disant qu'après la guerre, son mari s'occupera d'Henri pour sa situation, car « *c'est un garçon franc et honnête* ».

Le 1/10/1916, il passe de la réserve de l'armée d'active à l'armée territoriale et, le 29 Novembre, la commission de réforme le déclare inapte pour un mois.

1917. Guéri, Henri a rejoint l'armée. Mais depuis quelque temps il brûlait d'envie d'être affecté dans la nouvelle arme : l'aviation. Celle-ci avait besoin de volontaires, et il s'était porté candidat. Le 21 Septembre, il écrit à son père que sa candidature a été retenue et qu'il est attendu le 3 Octobre avant 10 heures à l'école de tir aérien de CAZAUX, près d'ARCACHON. Il ajoute qu'à cause de son âge (il a presque 34 ans) il n'a pas pu être retenu comme élève-pilote, la limite étant de 30 ans, mais qu'il est pris comme mitrailleur et bombardier.

La formation dure quelques semaines. Puis, à la veille de rejoindre son escadrille, il écrit à son père qu'il va « *risquer sa carcasse* » tous les jours, et lui demande si le moment n'est pas venu de faire la liquidation dont il lui a parlé. Il s'agit peut être de revoir leurs deux testaments pour que l'avenir de sa femme soit assuré car il lui doit « *ne serait-ce que par reconnaissance du bonheur qu'elle lui a donné, de lui assurer la matérielle* ».

Un mois plus tard, il est affecté à l'escadrille C46. Il écrit encore à son père que sa maigre solde ne lui permet pas de joindre les deux bouts, obligé qu'il est de côtoyer au mess des pilotes qui, eux, perçoivent des indemnités auxquelles il n'a pas droit, n'étant pas encore breveté.



Un Caudron de l'escadrille C46

1918. Henri participe à différentes missions d'observation et de protection sur des avions de type CAUDRON (d'où le « C » au début du nom de son escadrille). Au cours d'une de ces missions, probablement en Avril, il est à nouveau blessé ce qui lui vaudra une première citation à l'ordre de l'Armée datée du 12 Août 1918 :

« Excellent mitrailleur, d'un courage et d'un sang-froid au dessus de tout éloge. Grièvement blessé au cours d'un combat contre quinze avions ennemis, a bravement surmonté sa douleur et, par la précision de son tir, permis aux appareils qu'il protégeait de continuer leur mission. » (Ordre général n° 9000 du 12/8/1918).

On ignore l'importance de la blessure reçue au cours de ce combat, elle ne semble pas l'avoir très longtemps handicapé puisque, le 2 Septembre 1918, il écrit à ses parents qu'il venait de *« retrouver son escadrille ce matin même »*. Il leur fait évidemment part de sa citation et leur dit que, depuis son départ, il a trouvé bien des changements, et que depuis le 15 Août *« c'est la série noire : trois équipages tués »*, pas de quoi les rassurer !

Le 14 Septembre, moins de deux mois avant l'Armistice, il livre son dernier combat près de la ligne de front, dans le ciel Meusien de SAINT-MIHIEL. Engagé contre plusieurs avions ennemis, un scénario analogue à celui qui lui avait valu sa première citation, il réussit à en abattre un, mais il est tué. Son pilote, lui, n'est que très légèrement blessé et réussit à poser en catastrophe son appareil à proximité d'une ferme appelée LOUISEVILLE. Le lendemain, le corps d'Henri sera enterré très sommairement, sans cercueil, dans le jardin de la ferme. En effet, des échanges de coups de feu de part et d'autre du front rendaient les choses très dangereuses pour tous ceux qui restaient à découvert.

Le 17 Septembre, le lieutenant MARTIN, supérieur direct du sergent-major Henri LACASSAGNE, s'acquitte d'une tâche pénible, il s'agit d'informer la famille. Il écrit à Louise FERRIERE et lui détaille les circonstances du drame :

« Madame, En l'absence du capitaine j'ai la douleur de vous faire part que votre cher époux vient de trouver une mort glorieuse dans un combat aérien, au Nord de SAINT-MIHIEL, le 14 Septembre à 9 heures un quart. Votre époux, que nous pleurons tous ici, a été tué d'une balle dans la tête et une au cœur. Les camarades de combat, dont l'un a été blessé, l'ont vu, au cours du combat, s'affaïsser dans

la carlingue et quand l'avion a pu toucher le sol, il ne donnait déjà plus signe de vie. La lutte a été trop inégale, car ils étaient à un contre dix et leur courage n'a rien pu faire contre un ennemi si supérieur en nombre.

Toutefois, et ce sera sans doute une consolation au milieu de votre immense douleur, votre mari avait eu, avant de mourir, la joie de pouvoir incendier et détruire l'avion d'où est parti le coup fatal. Cette victoire a été officiellement reconnue par les spectateurs angoissés de ce rapide drame, et le capitaine a demandé pour votre époux une récompense officielle sous la forme d'une proposition de citation dont le texte vous sera adressé dès qu'il aura été accepté. Le capitaine a recueilli le portefeuille que votre mari avait sur lui le jour de sa mort et il vous l'adressera ce soir par la poste.

Le corps du sergent-major LACASSAGNE repose non loin du château de BENOÎT-EN-WOEVRE, à 20 kilomètres au Nord-Est de SAINT-MIHIEL, nous vous donnerons d'ailleurs plus de précision dès que les événements nous permettront de retourner dans cette région.

Votre mari était déjà un ancien dans l'escadrille où il avait, par sa valeur et son courage, su s'attirer l'estime et la sympathie de tous ses camarades, officiers, sous-officiers et soldats... »

Le texte de la citation proposé par le capitaine gravit tous les échelons de la hiérarchie militaire jusqu'au Généralissime, nous le connaissons déjà : "Excellent mitrailleur, d'un courage et d'une adresse remarquables. Le 14 septembre 1918, au cours d'une mission de protection de bombardement particulièrement difficile, a engagé vaillamment la lutte contre 7 monoplaces ennemis et a abattu l'un de ses adversaires. A été peu après atteint très gravement. Une blessure antérieure. Une citation." (Ordre général n° 10812 du 23 octobre 1918). Le « un contre dix » de la lettre du lieutenant se voit légèrement atténué, mais l'essentiel de sa lettre est confirmé.

Pascal LAPORTE, le vieil ami, s'était chargé au nom de Louise FERRIERE de récupérer le corps d'Henri LACASSAGNE pour lui donner une sépulture décente, et s'était rendu personnellement à la ferme LOUISEVILLE. Le 14 Octobre il écrivait à Pierre LACASSAGNE : *« Comme nous nous le proposons en venant ici, nous avons fait relever le corps qui était en très bon état grâce à la nature du sol et l'avons placé dans un cercueil de chêne. Tout sera ainsi prêt pour son transfert quand le moment sera venu. Nous avons fait photographié la tombe... »*

Mais le transfert ne s'est pas fait comme le pensait la famille : le cercueil d'Henri a d'abord été récupéré par l'Armée et enterré le 12 Août 1920 dans la tombe numéro 23 du cimetière militaire de VILLENEUVE-LES-HATTONCHÂTEL, puis rendu à sa famille (sa veuve) le 4 Mai 1922. Et depuis cette date, il repose à NANTES dans le tombeau que Pascal LAPORTE avait fait ériger pour sa famille. Il y sera rejoint par son grand ami, puis par son épouse, décédés tous deux en 1947.



Un Caudron de l'escadrille C46

Pour que la mémoire demeure



M. Jean François THOMAS, maire de VIELLA, dévoile la plaque.

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, le 11 Novembre 2014, une cérémonie a été organisée à VIELLA , en l'honneur de l'enfant du village dont le souvenir avait été quelque peu perdu. A l'initiative de l'Union Fédérale Gersoise des Anciens Combattants et d'un journaliste historien du rugby, une plaque a été apposée à l'entrée du terrain de sport, et dévoilée en présence des enfants des écoles et de nombreux Viellanais. Ce terrain, initialement consacré au rugby et appelé « Stade Henri LACASSAGNE » peu après la fin de la guerre de 14-18, avait progressivement perdu sa vocation au profit des amateurs du ballon rond. Pour ces derniers, ce nom ne signifiait plus rien. Cette plaque permettra de rétablir et de perpétuer l'appellation d'origine et elle rend à ce sportif de haut niveau et héros de la Grande Guerre, l'hommage qu'il méritait bien.

GASCONS À CETTE (SÈTE)

par Mr Serge VINON



Le Canal Royal à Sète, Hérault, France.

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/deed.en> Cliché Demeester

Le secrétaire du Cercle Généalogique de Sète et de l'Etang de Thau, Mr Serge VINON, nous a fait parvenir des relevés concernant des ressortissants Gascons venus vivre et travailler à Cette (écriture d'avant le 1er janvier 1928).

Au XIXème siècle, Sète est un port en plein expansion, grâce aux échanges avec les colonies.

Que Mr Serge VINON trouve ici notre gratitude pour sa collaboration à nos recherches généalogiques.

◦ Cette: 22 avril 1887 9 h Acte 325 F 82

Catherine Antoinette fille légitime de François Martin Raymond MONSO, 24 ans, pianist, et de Marie Catherine MICHEL, 22 ans, san métier, domiciliés ensemble à Cette, Maison RUNEL au 4 rue Mirabeau :

Témoins : Louis PEYRUT, 31ans , coiffeur, Franc-Maçon
François MAGNERI, 56 ans , agent de Police.
Fixes à Cette

** Auch (Gers) le 28 avril 1909 avec Marc PLANCADE
✠ à Rabat (Maroc) le 26 décembre 1918

† Cette : 28 septembre 1887 6h Acte 832 F 139.

de Marie BONVILA, 16 ans , domestique, née à Samatan (Gers),
célibataire, décédée en notre Hospice Saint-Charles; *** sans autre
renseignement :

Témoins : Pierre CHAUVET, 65 ans , Franc-Maçon,
Nicolas LAURAIN, 69 ans,
Employés au dit établissement, logeant à Cette.

o Cette: 21 juin 1888 2 h Acte 478 F 120

Frédéric Marius fils légitime de François RUNEL, 26 ans,
représentant de commerce, et de Camille LAMAILLOUX, 23 ans,
sans profession, demeurant ensemble à Cette Maison VITOU au 16
rue des Casernes. (rue Léon GAMBETTA) :

Témoins : Armand MAUREL, 31 ans , François LAMAILLOUX
ses oncles sis à Cette.

** à Terraube, canton de Lectoure (Gers) le 20 avril 1920 avec
Marie-Françoise Eugénie Séverine Christian BELLIARD.

o Cette: 18 août 1888 23 h Acte 655 F 25 sup 1

Marie- Catherine fille légitime de François Martin Raymond
MONSO, 25 ans, pianiste, Franc-Maçon, sujet Espagnol, et de
Marie Catherine MICHEL, 24 ans, sans emploi, établis à Cette,
Maison MILHAU au 6 rue de l'HôtelVille (rue Paul Valéry) :

Témoins : Emile GABRIEL, 26 ans , voyageur de commerce
Jules BOYER, 30 ans , employé de Mairie,
Francs-Maçons vivant à Cette .

** à Castéra-Verduzan, canton de Valence sur Baïse le 14 sep-
tembre 1917 avec Joseph Pierre ANGLADE

† à Vinça (Pyrénées-Orientales) le 8 octobre 1974.

☒ Cette : 30 juin 1888 17 h Acte 137 F 114-115

Entre Félix Ernest, 36 ans 2 mois 21 jours 21 jours , entrepreneur, habitant à Cette, et né à Nîmes (Gard) le 9 avril 1852; veuf en première noce de Rose DUNY, sans métier, sise et morte à Cette le 5 janvier 1886; fils majeur et légitime de Joseph JACON, chocolatier résident à Nîmes (30) , ici présent et consentant; et de défunte Françoise AGNEL, sans emploi, établie et décédée à Nîmes le 19 janvier 1880;

Avec Marie, 34 ans 3 mois et 3 jours, sans activité logeant à Cette, et née à Tachouires, canton de Saramon (Gers) le 27 mars 1854, épouse d'Emile Charles CORTES, relieur; fille majeure et légitime de feu Pierre CAZAGNE, roulier résident et mort en Auch (32) le 5 février 1880; et de survivante Rose BERTIN, sans profession, habitant aussi en Auch (32), et consentant par acte enregistré le 12 courant devant Maître EMBARAYGUES et son collègue, notaires en la résidence d'Auch ;

*** Pas de contrat de Mariage ***

Témoins:

Jean VALLIVERO, 42 ans , entrepreneur,
Charles BUCHEL, 37 ans, employé ,
Alphonse TEYSSEYRE, 37 ans, menuisier,
Et Gaston LAUZIÈRE, 44 ans, négociant,
Francs-Maçons
l'ensemble séjournant à Cette

○ **Cette: 28 mars 1889 4 h Acte 265 F 67**

Pierre Armand fils naturel et illégitime de Dlle Joséphine GOUZENNE, 26 ans, journalière, originaire d'Auch (Gers), domiciliée à Cette Maison ROUSSEL au 18 rue du Pont –Neuf (RUE Pierre Sémard); declare par l'accoucheuse Dame Marguerite VIVARES, 36 ans, épouse ESPINASSE residant à Cette .

Témoins : Jules BOYER, 30ans , ET Joseph CAZALIS, 24ans, employés de Mairie, Francs-Maçons, logeant à Cette.

*** par acte de reconnaissance à Cette le 3 avril suivant, l'enfant susdit a été reconnu par Joséphine GOUZENNE, sa mere.

Reconnaissance Cette: 1er juin 1889 15 h Acte 23 F 3

De Clémence DUPEYSSET, née en Auch (Gers) le 4 février 1881, fille naturelle, illégitime et reconnue de Dle Camille DUPEYSSET, journalière, habitant à Cette; l'enfant est désormais reconnue aussi par le Sieur Marius François LOUIS, 25 ans, poissonnier, originaire de Marseille (Bouches -du-Rhône), son père domicilié aussi à Cette;

Témoin : Eugène BESSIL, 55 ans, et Pierre CLARET, 30 ans, employés de Mairie, Francs-Maçons, logeant à Cette.

☒ Cette : 17 juin 1889 9h Acte 135 F3 à 4 Sup 1

Entre Paul, 26 ans 4 mois et 8 jours, cammionneur demeurant à Cette et né en Illier et Laramade, canton de Vicdessos (Ariège) le 9 février 1863, veuf en première noce de Marie LACOMBE, sans emploi, sise et morte à Cette le 16 juin 1888; fils majeur et légitime de Jean VIDAL, cultivateur vivant en Illier et Laramade (09), ici present et consentant; et de Dame Anne MARFAING, sans occupation, residant à Laramade, et consentante par Acte déposé le 22 avril dernier devant Maître Henri BARBE, notaire en la résidence de Vicdessos (09);

Avec Apollonie, 19 ans 5 mois et 25 jours, sans emploi, vivant à Cette, et née à Ladevèze-Rivière, canton de Marciac (Gers) le 23 décembre 1869, fille mineure et légitime de Baptiste LAS-NAVÈRES, boucher, et de Magdeleine LASSABE, sans métier, établis au dit Ladeveze (32), et consentants par acte reçu le 26 avril dernier devant Maître SABAIL, notaire en la residence de Plaisance (Gers);

**** pas de contrat de mariage*****

Témoins:

Jean BEYT, 37 ans, plâtrier,
Michel FAURE, 36 ans , propriétaire,
Baptiste VIDAL, 34 ans, frère du future,
charretiers et Francs-Maçons,
Auguste SELVY, 38 ans, limonadier,
tous quatre séjournant à Cette

† Cette : 3 février 1889 8h Acte 90 F 16.

décès de Joseph Dominique MAUPAS, 48 ans, menuisier, né à Seissan, canton d'Auch (Gers), époux de Joséphine CASTELBOU, sans emploi, domiciliés à Cette au 80 route nationale (boulevard Gilbert MATRELLI); fils légitime de feux Louis MAUPAS et de Bernarde MARRE;

Témoins : Joseph BOUNY, 33 ans , tapissier,
Christophe SARRAZIN, 29 ans, tonnelier,
installés à Cette.



PUBLICATIONS

2014 / 2015 s'inscrit dans la continuité de nos publications et communications .

CD Rom des Dépouillements du GGG actualisé au 31.12.2013.



Cette version donne un accès indexé aux recherches que ce soit par patronyme, matronyme, toponyme sur 260 communes (le Gers en compte 463).

Vous pouvez d'ores et déjà tester une version simplifiée de ce produit sur notre site Internet en activant le lien correspondant et également en faire l'acquisition

(voir en fin de bulletin)

Hors-série N°1

Il est le fruit d'une réflexion collective de vos administrateurs et revêt un double aspect :



- Celui d'un vade-mecum pour le généalogiste : l'objet de la première partie est la question du rapport entre la génétique et la généalogie et ensuite les particularités de la généalogie en Gascogne à partir d'exemples et d'illustrations pratiques .

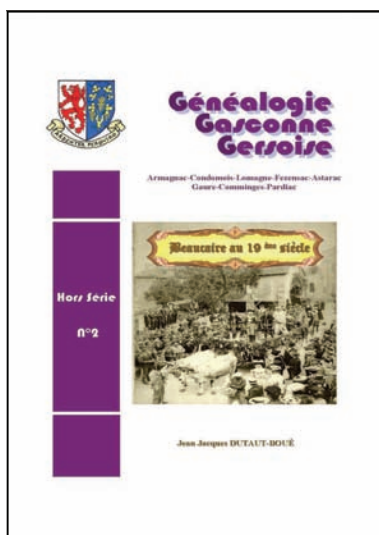
Il fait référence aux travaux publiés par notre association depuis l'origine.

- Celui d'un ouvrage de référence sur deux thématiques qui nous sont propres : le fait gascon et l'émigration. Enfin des annexes rensei-

gnent d'une manière précise sur le travail effectué.

C'est un ouvrage toujours d'actualité pour les adhérents qui veulent mieux connaître les ressources du GGG.

Hors-série N°2: Beaucaire au 19^{ème} siècle



« Comme tous les villages de notre région, Beaucaire a bénéficié tout au long du XIX^e siècle d'une évolution qui a transformé son aspect et bouleversé l'esprit de ses habitants.

La lecture des registres des délibérations du Conseil Municipal, la consultation des archives diocésaines et de la série M des Archives Départementales du Gers, permet de découvrir un village en pleine mutation. On achète un presbytère que l'on reconstruit par la suite, on construit une maison d'école et une

mairie, on rebâtit l'église, on perce une nouvelle avenue, on agrandit la place publique, on éloigne le cimetière du centre du village, la commune de Pardeilhan est rattachée à celle de Beaucaire et l'on établit des foires.

Le commerce est prospère et la population s'enrichit peu à peu. Beaucoup de maisons neuves sont construites entre 1850 et 1885, comme en témoigne la matrice cadastrale... ».

L'ouvrage de Jean Jacques DUTAUT-BOUE est maintenant de nouveau disponible.

Hors-série N°3 : Les VERNEJOUL du Moyen-Âge à nos jours



1090-2001 ! Neuf siècles que le nom de Vernejoul s'illustre en France, et particulièrement dans le Sud-Ouest. Au cœur du comté de Foix sous le règne de Roger II de Foix, apparut vers 1090 Roger 1^{er} de Vernejoul, chevalier, premier maillon connu d'une famille noble qui produisit plusieurs chevaliers et dont nous allons suivre la trace du XI^{ème} au XX^{ème} siècle.

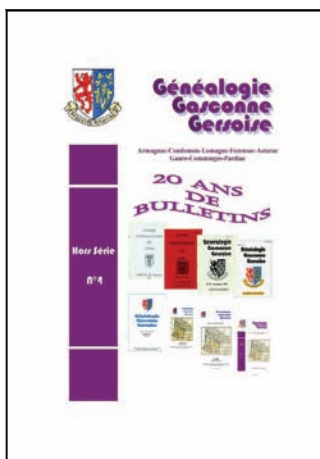
La descendance de Roger 1^{er} de Vernejoul, durant vingt-quatre générations connut de nombreuses vicissitudes,

leur sympathie vis-à-vis de cathares les obligea à quitter la châtelainie de Vernajoul, leur terre d'origine ; puis , émigrés en Bas Limousin, ils adhèrent à la Réforme et durent s'exiler de nouveau vers des terres plus hospitalières vis-à-vis des huguenots, pour se fixer définitivement en Guyenne, au château de La Roque David. Ils eurent à y subir exactions et dragonnades au XVIII^{ème} siècle. Les ruines du château de La Roque- David à peine relevées en 1776, ils eurent à faire aux révolutionnaires. Trois fois bannie de ses terres, la famille de Vernejoul fournit un nombre important de serviteurs de l' Etat, tant militaires que magistrats, ainsi que bon nombre de ministres du culte, pasteurs ou prêtres. Fidèles à leurs origines chevaleresques et à leur devise « mieux mourir que se ternir », les Vernejoul s'attachèrent à ce que leur vie soit un « hymne à l'Eglise et à la Patrie ».**Mots clés :** *Généalogie, Noblesse, Comté de Foix et Gascogne, Catharisme, Protestantisme.*

Cet important travail de Pierre de Vernejoul - que nous publions en édition numérique - est issu de sa Thèse de Docteur en Histoire de l'Université Paris IV-SORBONNE (Ecole doctorale d'Histoire Moderne et Contemporaine) et donne en 2 Tomes et sur plus de 1 200 pages un éclairage nouveau sur 1 000 ans de l'histoire de France

Nous avons adjoint à cette publication le travail que réalisait Pierre de Vernejoul , peu avant sa disparition , et qui portait sur « Le Duel du Pré aux Clercs » où s'illustrèrent d'Artagnan et un certain Bernajoux...

Hors-série N°4 : 20 ans de bulletins

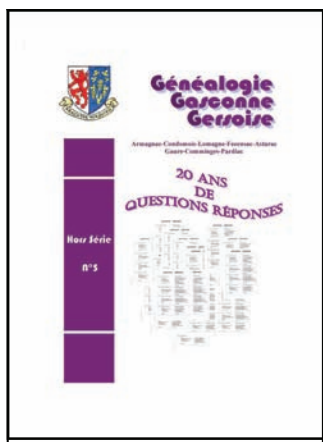


Le Hors-Série N°4 « 20 ans de bulletins » est disponible sous forme numérique (support CD uniquement). La vie de la Généalogie Gasconne Gersoise est ponctuée depuis 1991 par la parution trimestrielle du bulletin. Au 1er trimestre 2012, 78 bulletins ont été publiés. Mettre à la disposition de nos adhérents sous forme numérique ce fonds éditorial est l'un des objectifs poursuivis par notre association.

Pour ce travail de numérisation nous avons volontairement supprimé certaines pages maintenant obsolètes (liste des adhérents, état du dépouillement...) ou publiées par ailleurs comme les Questions/Réponses.

Vous avez maintenant à votre disposition sous une forme facilement consultable 20 ans de parution.

Hors-série N°5 : 20 ans de Questions/Réponses



Depuis maintenant 20 ans , le service recherche , animé par Jean Claude BRETTE, répond aux questions posées par les adhérents.

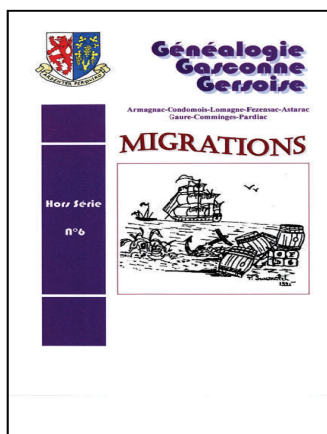
De 1991 à 2012, plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes ces questions n 'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.

Pour l'exploitation de cette publication-uniquement disponible sur CD-ROM-Il vous faut disposer d'Acrobat Reader X (*disponible gratuitement en*

téléchargement sur le site

<http://www.adobe.com.fr>). Une fois le programme lancé, cliquer sur « Edition »(barre du haut) puis « Rechercher ». La simple indication du patronyme dans la case « Rechercher » renvoie au nom de

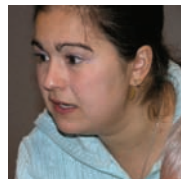
Hors-série N°6 : Migrations



en préparation



ENTRAIDE



Depuis maintenant 20 ans , le service Recherche de l'association Généalogique Gasconne Gersoise, animée par Jean Claude BRET-TES répond aux questions posées par les adhérents. e 1991 à 2012 plus de 2 100 questions ont été posées. Toutes les questions n'ont pas trouvé de réponse mais le taux de réussite s'établit cependant à 65%.

20 ans de questions réponses, voici aussi une source intéressante pour la recherche généalogique en Gascogne Gersoise. Le Hors série N°5 (voir page 29) permet déjà de répondre aux interrogations les plus basiques que ce soit sur l'origine des familles ou les dates importantes de la vie que sont la naissance, le mariage, le décès. Cette compilation publiée au format PDF est facilement exploitable et évite au chercheur de perdre son temps en capitalisant sur un travail déjà accompli.

Ainsi avec :

- L'édition du CD ROM des dépouillements à jour au 31.12.2013 maintenant disponible .
- la publication des arbres agnatiques et cognatiques sur notre site et dans le bulletin
- l'utilisation des forums et des blogs sur notre site
- L'application [VISAGe](#) (elle permet de faire les recherches directement dans les paroissiaux jusqu'en 1792 et par l'intermédiaire des tables décennales jusqu'en 1892 de retrouver la date exacte de l'acte recherché dont on peut demander une photo numérique par le biais du formulaire d'entraide).

ENTRAIDE

Dans la rubrique : **Adhérents du GGG - Service d'entraide**, vous trouverez un formulaire de demande de reproduction numérique d'actes pour la période postérieure à 1792.

Deux types d'actes sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de recherche.

Actes issus des registres paroissiaux ou d'Etat-Civil :

Blandine FRANZIN se charge de transmettre par courriel une photo numérique de l'acte demandé (*1 fois par semaine elle sera susceptible de prendre les photos dans la limite des possibilités de communication données par les Archives du Gers 20 documents par jour*). Une seule recherche sera faite pour les personnes authentifiées sur le site mais non encore membres du G.G.G. Pour les adhérents et devant le succès de la formule les demandes sont limitées à 5 par mois et par adhérent. Afin de faciliter le fonctionnement du service seules seront traitées les demandes comportant la date , le lieu , et la nature précise de l'acte

Actes issus des registres notariaux

Frédéric Jean BAQUÉ , qui s'est spécialisé dans la recherche pour ces actes . Nous privilégions le traitement des demandes comportant le plus de précisions possibles (*actes, date, lieu, notaire...*).

Vous trouverez donc ci-après les questions posées par nos adhérents (*questions auxquelles une réponse n'a pas nécessairement encore été donnée*).

Par le biais du blog ou du forum vous pouvez demander le détail des réponses obtenues à ces questions.

ENTRAIDE

Pour une demande sur notre service d'entraide Internet :

<http://www.genealogie32.net>

Rubrique : **Adhérents du GGG**

◦ **Service d'Entraide**

Compléter le formulaire qui vous est proposé avec le plus de précisions possibles. Ainsi vous faciliterez le travail et permettrez d'avoir plus rapidement une réponse.

Adhérent : DUFILHO	Éléments : Relevé dans les Tables Décennales le Mariage à Réjaumont en date du 02/03/1837 de Marie DUFFILLO et de Louis DUPRAT
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 2 mars 1837	
Localité : Réjaumont	

Adhérent : DUFILHO	Éléments : Relevé dans les Tables Décennales le Mariage à Labastide en date du 29 7bre 1810 de Jean DUTILHO et de Jeanne (L) OGE (?)
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 29 septembre 1810	
Localité : Labastide	

Adhérent : DUFILHO	Éléments : Relevé dans les Tables Décennales la Mariage à Caussens en date du 10/02/1811 de Jean DUFILHO et Jeanne LA-CAZE
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 10 février 1811	
Localité : Caussens	

ENTRAIDE

Adhérent : DUFILHO	Éléments : Relevé dans les Tables Décennales le Mariage à Eauze en date du 27 Xbre 1815 de Jean DUTILLO et de Jeanne TARDIT
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 27 décembre 1815	
Localité : Eauze	

Adhérent : KERGALL	Éléments : N. de Thérèse Irma Hippolyte LABADENS
Type d'acte cherché : Naissance	
Date : 30 décembre 1884	
Localité : Auch	

Adhérent : DUFILHO	Éléments : Relevé dans les Tables Décennales le Mariage à Condom en date du 6 messidor an 1 de Jean DUFFILLO et Marguerite BOUE
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 25 Juin 1804	
Localité : Condom	

Adhérent : DUPLAN	Éléments : e recherche l'acte de naissance de Monsieur ARANDO Antoine Albert né à MIRADOUX en 1881 (ou 1882) dans le but d'avoir les nom et lieu de naissance de son père.
Type d'acte cherché : Naissance	
Date : 10 février 1811	
Localité : Caussens	

ENTRAIDE

Adhérent : KERGALL	Éléments : Acte pour Thérèse Irma Hippolyte LABADENS
Type d'acte cherché : Naissance	
Date : 30 décembre 1884	
Localité : Auch	

Adhérent : DESQUÉ	Éléments : . Mariage BIAUTE Louis et TERRADE Marie
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 21 mai 1793	
Localité : Bazian	

Adhérent : DESQUÉ	Éléments : Mariage SARTHE Bernard X DOUAT (ou Doat) Frise
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 23.11.1839	
Localité : Panjas	

Adhérent : DESQUÉ	Éléments : . Mariage DUPUY Jean X TERMES Anne
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 15.11.1830	
Localité : Eauze	

Adhérent : DESQUÉ	Éléments : Mariage BUFFAUMÈNE Jean X BORDES Marie
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 20.01.1804	
Localité : Castelnau d'Auzan	

ENTRAIDE

Adhérent : : DESQUÉ	Éléments : Mariage CARRÈRE Jean X DUPUY Marie Anne
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 27.11.1841	
Localité : Rozes	

Adhérent : VERGOIGNAN	Éléments : décès de Marie LAPEYRUSSE décédée à Vergoignan le 17/12/1848 épouse de de DEDEVANT Jean Baptiste
Type d'acte cherché : Décès	
Date : 17.12.1848	
Localité : Vergoignan	

Adhérent : VERGOIGNAN	Éléments : décès de Baptiste DEDEVANT le 10/02/1828 à Barcelonne du Gers
Type d'acte cherché : Décès	
Date : 10.02.1828	
Localité : Barcelonne du Gers	

Adhérent : DUSSAUX	Éléments : Jean-Marie Dussaux, Meunier à Laveraët (parfois Dussau, voire Dufsau), né en 1811 à Monlezun d'après le re- censement de 1876. Marié à Ca- therine Fareou. Père de Vital Dussaux né à La- veraët le 05/03/1844. J'ai en ma possession l'acte de mariage de Vital Dussaux, mon ancêtre, où figure les noms de son père Jean- Marie et de sa mère, Catherine
Type d'acte cherché : Naissance	
Date : 1811 ou 1812	
Localité : Monlezun	

ENTRAIDE

Adhérent : KERGALL	Éléments : Il s'agit de : Blaise Labadens, Lithographe
Type d'acte cherché : Décès	
Date : 16.05.1901	
Localité : Auch	

Adhérent : TALFER	Éléments : Décès de Dominique CAZEAUX ou CAZAUX le 7 Février 1846 à TARSAC (confirmé par les TD)
Type d'acte cherché : Décès	
Date : 07.12.1846	
Localité : Tarsac	

Adhérent : TALFER	Éléments : Acte de Marie VILLEMUR, le 19 Janvier 1870 à LELIN-LAPUJOLLE (confirmé par les TD)
Type d'acte cherché : Décès	
Date : 19.01.1870	
Localité : Lelin Lapujolle	

Adhérent : KERGALL	Éléments : Mariage d'André LABADENS et Jeanne Marie CASSAR en 1833 à Monfort
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 1833	
Localité : Monfort	

Adhérent : DUSSAUX	Éléments : Jean-Marie Dussaux né le 18/01/1812 à Monlezun (table décennale Monlezun, 1802-1812, E735 -2, 271).
Type d'acte cherché : Naissance	
Date : 18.01.1812	
Localité : Monlezun	

ENTRAIDE

Adhérent : ROQUES	Éléments : naissance de GOUTS Simone, Crispine? née à Viozan en 1846 fille de GOUTS Brice, Romain et de BIEUR Françoise et mariée à ROQUES Laurent entre 1866 et 1872.
Type d'acte cherché : Naissance	
Date : 1846	
Localité : Viozan	

Adhérent : DUFILHO	Éléments : Relevé, dans les Tables Décennales, le mariage, en date du 21 8bre 1892, de DUTILLO Aristide Michel et de LAMARQUE Catherine
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 21.10.1892	
Localité : Sion (Condom)	

Adhérent : DUFILHO	Éléments : Relevé, dans les Tables Décennales, le mariage, en date du 15 avril 1877, de DUFFILLOL Joseph et de FOURTEAU Jeanne
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 15.04.1877	
Localité : Maignaut	

Adhérent : DUFILHO	Éléments : Relevé, dans les Tables Décennales, le mariage, en date du 8 avril 1890, de DUFILLO Arnaud Etienne et de LALAGUE Jeanne
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 08.04.1890	
Localité : Condom	

Adhérent : DUFILHO	Éléments : Relevé, dans les Tables Décennales, le mariage, en date du 27 juin 1891, de DUFILLO Jean et de DUBOUCH Marie
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 27.06.1891	
Localité : Condom	

ENTRAIDE

Adhérent : DUFILHO	Éléments : Relevé, dans les Tables Décennales, le mariage, en date du 18 mai 1853, de DUFILLO Guillaume et de BAZOLLE Anne
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 18.05.1853	
Localité : Condom	

Adhérent : DESQUÉ	Éléments : Mariage DUSSANS Pierre - FONTANIÈRE Jeanne
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 29.12.1853	
Localité : Cazaubon	

Adhérent : DESQUÉ	Éléments : Décès DESQUÉ Antoine
Type d'acte cherché : Décès	
Date : 24.08.1864	
Localité : Cazaubon	

Adhérent : DESQUÉ	Éléments : Décès DUMONT Vital
Type d'acte cherché : Décès	
Date : 14.09.1825	
Localité : Eauze	

Adhérent : DESQUÉ	Éléments : Décès GOULARD Lucie
Type d'acte cherché : Décès	
Date : 09.08.1822	
Localité : Eauze	

ENTRAIDE

Adhérent : TALFER	Éléments : L'acte est référencé 14/11/1739 dans les tables décennales, mais 14/11/1740 dans la table récapitulative annuelle des registres de la mairie. Or, on ne trouve pas la copie de cet acte dans les clichés faits à la mairie de VIELLA... il semblerait que la dernière page des mariages de 1840 ait été oubliée. L'acte se trouve probablement le 14/11/1740.
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 14.11.1740 14.11.1739	
Localité : Viella	
Adhérent : STEIN	Éléments : .mariage de François Couzier et Jeanne Marie Latapie
Type d'acte cherché : Mariage	
Date : 28.06.1838	
Localité : Mont d'Astarac	
Adhérent : STEIN	Éléments : Françoise Jeanne Marie Couzier fille de François Couzier et Jeanne Marie Latapie
Type d'acte cherché : Naissance	
Date : 07.08.1839	
Localité : Idrac-Respailles	
Adhérent : STEIN	Éléments : .Josephine Augustine Couzier et Marie Augustine Couzier – jumelles
Type d'acte cherché : Naissance	
Date : 26.08.1840	
Localité : Idrac-Respailles	

QUOI DE NEUF ?

par Yves TALFER



Vous trouverez ici la liste des nouvelles pages qui viennent d'être modifiées ou ajoutées à notre site, ainsi que celle des documents récemment mis à la disposition des souscripteurs de VISAGe.

Un grand merci aux importateurs de ces documents dont beaucoup ne se trouvent pas aux AD du Gers.

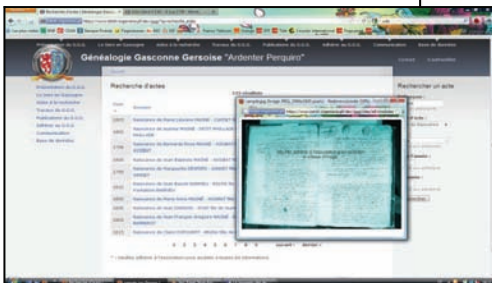
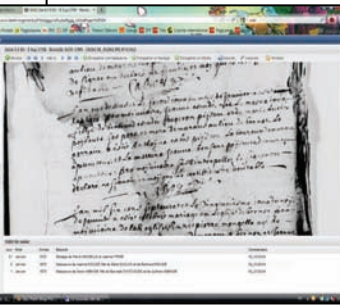
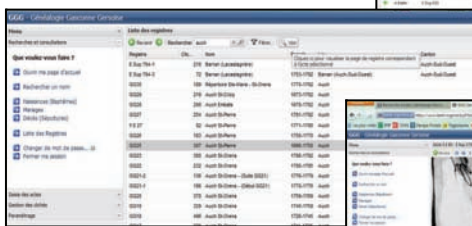
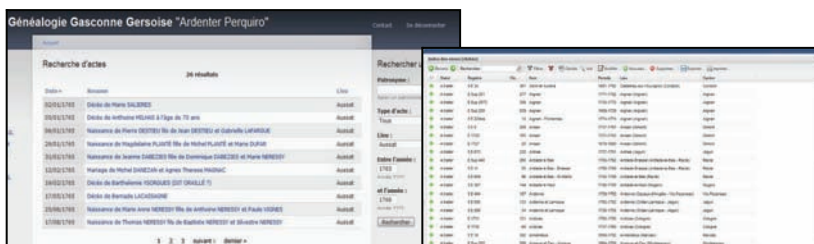
- Mise en ligne pour les adhérents du bulletin n° 88 (4/11/2014)
- Fin de la mise en ligne des tomes disponibles des "[Notes historiques sur la Gascogne](#)" (22/10/2014)
- Mise en ligne des tomes 11 à 17 des "[Notes historiques sur la Gascogne](#)" (21/10/2014)
- Mise en ligne des "[Gersois émigrés en Algérie au 19ème siècle](#)" (19/10/2014)
- Mise en ligne des tomes 1, 2, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 des "[Notes historiques sur la Gascogne](#)" (19/10/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32463_10 Viella naissances Mairie 1853-1872 (17/10/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5E401, ESUP880-881 Mas d'Auvignon - Mas Fimarcon (28/9/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre ESUP882 Mas d'Auvignon - Mas Fimarcon (21/9/2014)

- VISAGe : mise en ligne des registres des décès de VIELLA de 1893 à 1912, 210 clichés (20/9/2014)
- VISAGe : mise en ligne des registres des naissances de VIELLA de 1893 à 1912, 203 clichés (12/9/2014)
- VISAGe : mise en ligne des registres des mariages de VIELLA de 1893 à 1912, 212 clichés (12/9/2014)
- VISAGe : mise en ligne des tables décennales de VIELLA de 1873 à 1912, 65 clichés (12/9/2014)
- VISAGe : ESup477 (LABRIHE 1668-1797) 1603 actes complètement indexés (12/9/2014)
- Création de la liste des [nouveaux fichiers de dépouillements](#) qui seront inclus dans le P.N.D.S en 2015 (9/9/2014)
- Mise à jour de la liste des anciens dépouillements devant être retranscrits (6/9/2014)
- Mise en ligne pour les adhérents de l'ouvrage "Les condamnés à l'Algérie en 1853", par Maurice BEL (6/9/2014)
- Mise à jour de la [liste des registres complètement indexés dans VISA-Ge](#) (5/9/2014)
- Mise à jour de la [liste des paroisses et communes dépouillées dans le cadre du PNDS](#) (5/9/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 5E457 Le Boulon, Montaut les crénaux (24/8/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre ESup883 Mas d'Auvignon - Mas Fimarcon (6/8/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32046_18 Bernède NMD Mairie 1849-1854 (22/7/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32046_21 Bernède NMD Mairie 1889-1893 (17/7/2014)
- VISAGe : fin d'indexation du registre 32046_14 Bernède NMD Mairie 1870-1882 (5/7/2014)
- Bulletin n° 87 "Été 2014" disponible pour les adhérents sur la page "Télécharger un bulletin" (28/6/2014)
- Début de la mise en ligne (pour les adhérents du G.G.G.) des "Notes sur l'histoire de la Gascogne" de Jean-Paul LACAZE LA PLAGNE BARRIS (10/6/2014)
- Création du forum "[entraide](#)" pour faciliter la recherche d'acte (23/04/2014)



Le Site incontournable du GGGéiste :

<http://genealogie32.net/>



LES BRANCHÉS – ANNUAIRE

NOM	Prénom	@
ARMAGNAC	Lise	lise.armagnac@wanadoo.fr
CLARAC	Claude	clarac.claude@orange.fr
DAGUZAN	Jean-Jacques	jjdaguzan@gmail.com
DAGUZAN	Pierre	daguzan.pierre@wanadoo.fr
DECOULGENT	Jeanine	jdecoulgent@orange.fr
DENUX	Philippe	denux@free.fr
DESQUE	Jean Pierre	jean-pierre.desque@orange.fr
DOCHE	Gisèle	andre- et- gisele@wanadoo.fr
DUBOURDIEU	Bernard	bernard.dubourdieu1@sfr.fr
DUCASTAING	Christian	christian.ducastaing@orange.fr
FRANZIN	Blandine	blandine.franzin@laposte.net
HIAIRRASSARY-MONNET	Colette	monnetcolette@sfr.fr
HERROU	Bernard	Herrou-bigorre@wanadoo.fr
LAFARGUE	Guy	guy.lafargue@cegetel.net
LAOURDE	Mireille	mireille.laourde@orange.fr
LASSUS	Andrée	and.lassus@wanadoo.fr
LOUIT	Henri	henri.louit@dbmail.com
MARTET	Marie-José	marie-josee.martet@alsatis.net
NOGUES	Michèle	courthes.nogues@wanadoo.fr
PELLEFIGUE	Pierre	p.pellefigue@wanadoo.fr
PONTELLO	Jean Jacques	jjpontello@yahoo.fr
SABIT	Sylviane	sylviane.sabit@orange.fr

LES BRANCHÉS – ANNUAIRE

NOM	Prénom	@
THARAN	Jacques	jacques.tharan@wanadoo.fr
Van RAMPELBERGH	Nathalie	tasha@neuf.fr
WILLAERT	Nicole	nicole.willaert@wanadoo.fr



Seuls figurent dans les « Branchés » les adhérents qui le souhaitent.

Si vous souhaitez paraître dans cette liste il ne tient qu'à vous de nous le signaler.

Président	Christian SUSSMILCH	president@genealogie32.net
Secrétaire Trésorière	Hélène RESPAUT	tresorier-ggg@laposte.net
Webmestre	Yves TALFER	webmestre@genealogie32.net



CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

GÉNÉALOGIE GASCONNE GERMOISE, est une Association à but non lucratif régie par la loi de 1901. Enregistrée à la sous-préfecture de CONDOM le 2 Décembre 1991 sous le N° 02517. Son siège Social est situé à l'Abbaye de Flaran, 32310 Valence-sur-Baïse.

Tout le courrier doit être adressé

Généalogie Gasconne Gersoise
Le Fayet
32420 TOURNAN

Le but de GGG est de réunir les historiens et généalogistes familiaux pour l'entraide dans les recherches et d'accueillir les personnes s'intéressant aux activités d'ordre culturel, social ou scientifique liées à la généalogie.

Membres du Conseil d'Administration

Mmes GAZEAU, RESPAUT, FRANZIN, MM. BRETTEES,
PECHBERTY, SUSSMILCH, TALFER.

Honoraire : Mr DAGUZAN

Membres du Bureau

Présidente Honoraire

Mme GAZEAU

Président

M. SUSSMILCH

Vice Président

M. PECHBERTY

Secrétaire / Trésorière

Mme RESPAUT

Responsables des services

Recherches

Mle FRANZIN Mr BAQUÉ

Publication du G.G.G.

M. SUSSMILCH

PNDS (Numérisation et Dépouillement Systématique)

M. SUSSMILCH, TALFER

Webmestre

M. TALFER

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Conseil d' Administration	Atelier de Formation :VISAGE...	Lundi 1 décembre
Conseil d' Administration	Atelier de Formation :VISAGE...	Lundi 2 mars 2015
Conseil d' Administration	Atelier de Formation :VISAGE...	Lundi 1 juin 2015
Conseil d' Administration	Atelier de Formation :VISAGE...	Lundi 7 septembre 2015
Assemblée Générale	Travaux des adhérents	Samedi 10 Octobre 2015
Conseil d'Administration	Atelier de Formation :VISAGE...	Lundi 7 décembre 2015

Les Formations prévues, à VISAGE ou aux autres développements sur Internet , se dérouleront au Golf d'Embats à Auch l'après-midi à partir de 14h30.

- participation limitée à 10 personnes par séance pour faciliter un encadrement individuel.
- porter son ordinateur avec « ses problèmes ».
- la fiche d'inscription est disponible en téléchargement sur notre site (*rubrique Adhérents du GGG : **Demande de Formation***).
- possibilité de covoiturage à partir de la gare d'Auch

Parution du Bulletin en 2014 / 2015

Les dates ci-dessous sont données à titre purement indicatif; nous essayerons de les tenir autant que possible

N°90 Mars 2015	N°91 Juin 2015
N°92 Octobre 2015	N°93 Décembre 2015

Cotisations pour l'année 2015

Membres actifs : avec bulletin numérique 30 € (couple 40 €)
avec 1 livre imprimé/an par poste 45 € (couple 55 €)
supplément pour accès à VISAGE 1ère inscription 45€ ensuite 30 €
Membres donateurs : 90 €
Membres bienfaiteurs : à partir de 100 €

Correspondance

Pour recevoir une réponse:

1. Joignez une enveloppe timbrée avec votre adresse.
2. Rappelez vos coordonnées sur votre lettre ainsi que votre numéro d'adhérent
3. Ne traitez qu'un seul sujet par feuille, sur son recto exclusivement; et non dans le corps de la lettre.

Les articles contenus dans ce bulletin sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Leur reproduction, même partielle, est interdite sans leur autorisation.

Les dépouillements sont consultables:

- aux Archives Départementales du Gers,
- au Secrétariat du G.G.G. ,
- dans les Mairies,
- à la Bibliothèque Nationale ,
- la Maison des Associations de Mauvezin tél : 05 62 58 39 04).

Publications disponibles

Versions Imprimées :

-Anciens N° du bulletin: l'exemplaire franco 3 € , version numérique ou papier (jusqu'à épuisement du stock). Les demandes d'expédition de ces brochures sont à adresser par mel ou courrier postal.

- Hors Série N°1 : l'exemplaire franco 20 €

- Hors Série N° 2 Beaucaire :l'exemplaire franco 20 €

Versions Numériques :

CD GGG Dépouillement au 31.12.2013: au prix franco 30 € .

CD Hors Série N°1 et 2 Pdf : au prix de 10 €

N°3 Pdf au prix de 20 €

N°4 et 5 Pdf : au prix de 10 €

S'adresser à: Madame Hélène RESPAUT Le Fayet 32420 TOURNAN